



Separer depuis cinq ans

Par faty

voila je suis separer depuis cinq ans du pere de mes jumelles , je suis toujours pas divorcer du père de mes filles ne m as jamais donner quoique ce soie pour ces filles je l élévent tout seule je ne travaille pas je voudrais savoir si il auras un droit de visite car mes filles avaient 3ans quand il est partir elles ne le connaissent pas merci de me repondre a mes questions